

AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION ET DE REUNION PUBLIQUE

**Aménagement en faveur des modes actifs - avenue du Colonel
Bourgoin et avenue du 18 juin 1940 sur les communes de
Martignas-sur-Jalle et Mérignac**

Le public est informé que par délibération n° 2024-106 en date du 02 février 2024, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement en faveur des modes actifs avenue du Colonel Bourgoin et avenue du 18 juin 1940 sur les communes de Martignas-sur-Jalle et Mérignac.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront déposés :

- à la mairie de Martignas-sur-Jalle, 3 avenue de la République – 33127 Martignas-sur-Jalle ;
- à la mairie de Mérignac, 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 33700 Mérignac ;
- à la Direction Grands Projets Mobilités de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1^{er} étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux
- et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, **à compter du 20 mars 2024**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

De plus, une réunion publique est organisée le jeudi 04 avril 2024, à 19h : salle du Conseil Municipal – mairie de Martignas-sur-Jalle – 33127 Martignas-sur-Jalle.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole.